

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DU PAS DE CALAIS

Nombre de membres :

Afférents au Conseil : 22

En exercice : 27

Qui ont pris part à la

Délibération : 26

Date de la convocation :

20/04/2026

Date d'affichage :

20/04/2026

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'EPERLECCQUES**

Séance du 28 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le 28 avril à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Laurent DENIS, Maire.

Secrétaire : Sandrine LORIO

Présents : Laurent DENIS - Hugues LAVOGIEZ - Sandrine LORIO - Anthony BARBIER - Sophie WAROT LEMAIRE - Laurent BRICHE - Sabrina LOOTVOET - Alain MASSON - Estelle DOURIEZ - Anniek CROQUELOIS LESCIEUX - Estelle LECOFFRE BOUTOILLE - Mathilde COLIN - Ludovic COCQUEMPOT - Justine VAN IMPE - Patrick POTEL - Emilie LEFEBVRE - Arnaud ISAMBOURG - Guillaume PUYPE - Amandine ROUSSEL - Marjory DELAVAL - Nicolas CHOCHOY - Jérôme LEMBOUCHER

Absents : Guillaume DETOUT (pouvoir à Jérôme LEMBOUCHER) - Jean-Bernard BONDUELLE (pouvoir à Laurent BRICHE) - Hélène VANKEMMEL (pouvoir à Amandine ROUSSEL) - Céline LEVEUGLE (pouvoir à Alain MASSON) - Douglas VERSCHEURE

2026/29

OBJET DE LA DELIBERATION : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2025

Vu le Code Général des collectivités Territorial,

Vu le compte de gestion de l'exercice 2025 dressé par le comptable public,

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2025 a été réalisée par le comptable public du Service de Gestion Comptable de Saint-Omer.

Après vérification, le compte de gestion, établi et transmis par ce dernier, est conforme au compte administratif de la commune.

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif 2025 du budget de la commune établi par Monsieur le Maire et les écritures du compte de gestion 2025 du comptable public.

		Dépenses	Recettes
Réalizations de l'exercice	Section de fonctionnement	2 495 934.24	3 066 398.04
	Section d'investissement	1 820 507.12	2 541 603.44

Reports de l'exercice N-1	Report en section de fonctionnement	0.00	645 832.71
	Reports en section d'investissement	1 109 149.87	0.00

Total (réalisations + reports)	5 425 591.23	6 253 834.19
---------------------------------------	--------------	--------------

Restes à réaliser à reporter en N+1	Section de fonctionnement	0.00	0.00
	Section d'investissement	133 805.75	694 843.10
	Total des restes à réaliser à reporter en N+1	133 805.75	694 843.10

Résultat cumulé	Section de fonctionnement	2 495 934.24	3 712 230.75
	Section d'investissement	3 063 462.74	3 236 446.54
	Total cumulé	5 559 396.98	6 948 677.29

Il est proposé au Conseil Municipal :

- De constater les identités de valeurs avec les indications du Compte de Gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- De reconnaître la sincérité des restes à réaliser ;
- D'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- De voter les dispositions ci-dessus.

Fait et délibéré en séance à la date ci-dessus.
Certifié exécutoire de plein droit, conformément à la loi 82213 du 02 Mars 1982, modifiée par la loi du 22 Juillet 1982,

La secrétaire de séance,

Sandrine LORIO

Le Maire,

Laurent DENIS



Handwritten signature of Sandrine Lorio